

Démarche : Fonds Cantal Innovation - Logements Les Clefs du Cantal
Organisme : Pôle Appui Territorial - Direction Développement du territoire - Service Soutien Territorial, Agriculture et Espaces Naturels

Identité du demandeur

Email

Etablissement
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

Le Fonds Cantal Innovation est un dispositif de soutien financier départemental qui se caractérise par le lancement annuel d'appels à projets thématiques.

La Commission permanente du Conseil départemental a arrêté, lors de sa session du 31 mai 2024, les modalités du nouvel appel à projets.

Il vous propose de bénéficier d'une aide du Conseil départemental à l'investissement pour les opérations de création, de rénovation et l'ameublement de :

- Logements locatifs individuels meublés et équipés destinés à l'accueil de nouveaux arrivants,
- Logements collectifs, de type collocation d'étudiants, meublés et équipés dans l'objectif de mieux répondre à la demande de jeunes en internat, en stage, en remplacement ou en apprentissage.

Les modalités d'accompagnement des logements « Les Clefs du Cantal » ont été votées le 17 novembre 2023 par le Conseil départemental. Cette démarche de labellisation est accompagnée d'un engagement de la structure porteuse d'y accueillir des nouveaux arrivants, c'est-à-dire des locataires domiciliés hors du département, pouvant justifier d'un contrat de travail (CDD, période d'essai, alternance, apprentissage, remplacement), d'un stage, de la création ou de la reprise d'une entreprise ou d'études. Ces engagements sont listés dans la lettre d'engagement à joindre à la candidature.

La priorité est donnée aux opérations de rénovation situées en centre-bourg ou centre-ville dans des communes où sont implantés des cabinets médicaux, des paramédicaux, des vétérinaires et/ou des entreprises.

CANDIDATURE AU FONDS CANTAL INNOVATION - APPEL A PROJETS 2024 : LOGEMENTS LES CLEFS DU CANTAL
Ce formulaire permet aux maîtres d'ouvrage de déposer une demande de subvention au titre du Fonds Cantal Innovation dans le cadre de l'appel à projets "Logements Les Clefs du Cantal".

Date limite de candidature : 18 octobre 2024

Projet

Intitulé de l'opération

Fonds Cantal Innovation - Logements Les Clefs du Cantal

Coût prévisionnel de l'opération en € HT

A l'euro le plus proche.

Sans espace, ni symbole type €, %...

Taux demandé

Taux maximum de 50% du montant total de l'opération.

Sans espace, ni symbole type €, %...

Subvention demandée

Sont accompagnés les opérations de création, rénovation et d'ameublement de logement à hauteur de 50% maximum d'aide par logement :

- dans la limite de 25 000 € de subvention par logement individuel;
- dans la limite de 12 500 € de subvention par chambre d'un logement collectif.

A l'euro le plus proche.

Sans espace, ni symbole type €, %...

Commentaires éventuels

(Opération en plusieurs tranches, date d'engagement de l'opération, spécificités...)

Détail des pièces à fournir

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Dossier technique

Il doit comprendre :

- un état des lieux du bâtiment (ou du terrain) existant,
- une présentation détaillée du projet,
- le coût prévisionnel des investissements,
- le calendrier prévisionnel.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Plan de financement détaillé du projet

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Note précisant les motivations et enjeux du projet

Elle doit préciser les enjeux du territoire, les motivations du maîtres d'ouvrage et la motivation du lieu retenu (ex. y a-t-il un cabinet médical, des paramédicaux, des vétérinaires, une entreprise importante, etc ?)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Délibération de la collectivité validant le projet, le budget prévisionnel et l'engagement dans la labellisation "Les Clefs du Cantal"

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Lettre d'engagement Les Clefs du Cantal

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Annexe

Fonds Cantal Innovation - Logements Les Clefs du Cantal

Tout document que le candidat juge utile à l'appui de son dossier peut être joint en annexe.

Personne en charge du dossier

Nom et prénom

Téléphone

Validation de la demande

Validation du formulaire et délivrance d'une attestation de dépôt de candidature

Le Maire, le Président ou la personne ayant délégation certifie les données exactes. Une attestation de dépôt de candidature vous sera délivrée par courriel dans les prochaines minutes.

Cochez la mention applicable

Oui

Non